



5^{ème} RALLYE REGIONAL DU THOUARET
5^{ème} VHC
2 et 3 août 2025
Permis d'organisation LIGUE n° 16/2025 – FFSA n° 215

Additif n° 1 du Collège des Commissaires sportifs

Les règlements particuliers de l'épreuve sont ainsi modifiés :

1.1P Officiels

Rajouter :

Direction de course : stagiaire DC Rémy DUMOND licence 3808

1.2P Eligibilité

Le rallye du THOUARET est éligible en PEA.

5P - Publicité

Voir le communiqué de l'organisation n° 1 : plan de stickage distribué aux concurrents lors des vérifications administratives.

7P – Déroulement du rallye (règlement particulier Moderne)

Départ 1^{er} VHC : le 3 août 2025 à **8 h 30** et non 7 h 30

Fait à Faye L'Abbesse le 2 août 2025 et diffusé à 18 h 10

Catherine CONDEMINE
Présidente du Collège
56617

Thierry COULON
Membre du Collège
4777

Christelle CLIPET
Membre du Collège
243833